



**RESERVE AU STAFF**

N° : .....

Païement : .....

Place : .....

**CYBER AZERTY CLUB**

**Objet : inscription Azerty party 11.**

Je soussigné :

NOM : .....

Prénom : .....

PSEUDO : .....

Date de naissance : .....

ADRESSE : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Personne à prévenir en cas d'urgence (obligatoire) :

Nom : .....

Téléphone : .....

**POUR LES MINEURS : (remplir également ce cadre)**

NOM et Prénom du tuteur légal : .....

Téléphone en cas d'urgence (obligatoire) : .....

**Adresse (si différente) :**

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Certifie avoir pris connaissance de la charte d'utilisation, de licence et de protection des mineurs.

Le..... à.....

**Signature avec la mention « lu et approuvé »**  
(Signature du tuteur dans le cas d'un mineur)



# Charte d'utilisation, de licence et de protection des mineurs.

## Logiciels et protections numériques

Les participants sont personnellement responsables du contenu numérique de leur ordinateur. Ils doivent avoir les licences des jeux et logiciels qu'ils utilisent et devront être en mesure de les présenter sur demande. Le piratage, la copie de produits protégés, le hacking, les échanges de données illicites de quelques natures que ce soit, la possession ou la diffusion de fichier ou document non libre de droit et/ou les droits n'ont pas été acquis, sont formellement interdits.

Le transfert de fichier de type mp3, divx, etc., non libre de droit et dont l'expéditeur et le destinataire ne posséderaient pas tous deux les droits (licences...) est interdit.

L'association ne peut être tenue responsable de tels agissements de la part des participants ni des membres de l'association d'ailleurs.

Nous conseillons vivement l'utilisation d'un antivirus, si un ordinateur est infecté il sera exclu tant que les virus ne seront pas définitivement éliminés.

Toute tentative de destruction du réseau (Casse matérielle, Flood...) sera interdite et sanctionnée.

En cas de doute quel qu'il soit, Cyber Azerty Club peut renvoyer un participant si le règlement ci-joint n'est pas respecté.

L'association se réserve le droit de réclamer des dédommagements en cas de dégradation sur son propre matériel, ou sur celui des sponsors, mis à disposition des participants.

Il est interdit d'apporter tout type d'arme durant les LAN. Les responsables se réservent le droit d'exclure une personne de la LAN Party si son comportement n'est pas conforme à l'attitude requise dans un lieu associatif et à l'usage du public (tenue, savoir-vivre, agressivité, abus d'alcool, drogues, ...)

Nous condamnons toute forme de fraude ou de tentative de piratage en accord avec la Loi n° 88-19 du 5 janvier 1988 relative à la fraude informatique (JO 6 janvier 1988) et notamment les articles 462-2, 462-3, 462-4, 462-5, 462-6, 462-7, 462-8, et avec la Loi 93-913 du 13 juillet fixant l'entrée en vigueur du Nouveau Code Pénal au 1<sup>er</sup> mars 1994 et notamment les Articles 323 et suivants portant sur les atteintes aux systèmes de traitement automatisés de données, comme nous condamnons naturellement toute démarche en contradiction avec les lois de la République.

## Protection des Mineurs.

Vous acceptez ce qui suit:

Au cours d'une manifestation à caractère informatique, les participants utilisent des techniques de jeux et de réseau, et peuvent donc parcourir le réseau interne et internet.

L'utilisateur est amené à consulter, visionner des fichiers musicaux, des films, des logiciels et des jeux vidéo, non contrôlés pouvant être ultra violent, pornographique, et même pédopornographique. Les enfants mineurs devraient particulièrement être protégés face à la circulation illicite de ce type de contenu (images, vidéos, documents...).

Il est ainsi possible de trouver des millions de fichiers non appropriés pour un jeune public : images ou vidéos érotiques ou pornographiques, films (fictions ou documents authentiques) montrant des scènes de viol, de mort violente, des accidents, des exécutions mortelles ou d'autres atrocités pouvant choquer ou offenser les enfants.

Quant aux contenus pédopornographiques, dont la détention est illégale, ils prolifèrent et se cachent parfois derrière des noms de fichiers très classiques. Ainsi, il n'est pas rare de tomber sur des images pédophiles ou pseudo-pédophiles en effectuant une recherche sur Internet, à partir d'un mot-clé tel que le nom d'une jeune star, le nom d'un acteur ou bien encore le nom d'un personnage de dessin animé.

Les fonctions de contrôle parental destinées à filtrer les fichiers inadaptés pour le jeune public peuvent être très facilement désactivées par les enfants, d'un simple clic de souris. Plus grave, ils ne sont d'aucune efficacité : il est toujours très facile de trouver du contenu violent, pornographique ou pédopornographique lorsque le filtre est activé !

Autre précision : les fonctions de contrôle parental proposées par les fournisseurs d'accès ont très peu d'impact sur les logiciels peer-to-peer car ces derniers fonctionnent séparément des navigateurs Internet. De plus, le filtrage n'est d'aucune efficacité lorsqu'un contenu pédophile est volontairement camouflé par des individus malsains dans un fichier au nom trompeur, susceptible d'être recherché par les enfants.

A défaut de pouvoir agir efficacement dès aujourd'hui contre ces réseaux difficilement contrôlables, il convient au minimum de sensibiliser les parents et les responsables au sujet de la protection des mineurs et de leurs responsabilités.

L'association ne pourra en aucun cas être tenue responsable et ne pourra se substituer à la responsabilité des parents et tuteurs de mineurs.

L'association ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'une quelconque prolifération de documents interdits ou à caractères choquant durant la durée de la manifestation.

L'association peut à la demande des parents et tuteurs fournir de plus amples informations sur les dangers et les protections éventuelles concernant les mineurs et l'informatique.



## REGLEMENT INTERIEUR LES 10 COMMANDEMENTS

L'Azerty Party 11 ouvre ses porte le vendredi 31 Octobre 2008 à 14h.

Le lieu de la manifestation est : Hall Adour du Parc des Expositions de PAU.

- Aucun PC ne rentre et ne sort entre 23h et 8h. Si vous devez partir pendant cette tranche horaire, vous devez en avertir l'organisation.
- La manifestation informatique Azerty Party est privée. L'organisation se réserve le droit de renvoyer ou de refuser l'entrée de n'importe quelle personne, sans dédommagement financier.
- Grille pains, Micro onde, four, grosses sonos,... et tout appareil qui consomme électriquement trop de puissance est strictement interdit !!! Une prise par participant est offerte, apportez donc une multiprise et vérifiez qu'elle n'a pas de défaut de fonctionnement.
- Il est **STRICTEMENT INTERDIT DE FUMER DANS LES SALLES**. L'alcool est également interdit durant toute la manifestation. Les enceintes sont **STRICTEMENT** interdites, seuls les casques sont autorisés.
- Un badge est attribué à chaque participant qui doit le garder sur lui. Aucune personne ne pourra rentrer dans la salle sans être munie de son badge.
- Une carte d'identité est demandée à l'accueil. Cette carte est restituée lorsque la personne désire sortir du Parc des Expositions. L'association Cyber Azerty Club n'est en aucun cas responsable en cas d'oubli de la carte d'identité ou de sortie de Parc des Expositions sans la carte d'identité.
- Tout participant devra signer son dossier inscription, acceptant ce présent règlement ainsi que la charte d'utilisation, de licence et de protection des mineurs. Pour les mineurs, ce dossier devra être signée par les parents ou tuteurs légaux.
- Les LAN Party sont bien connues comme lieu propice à voler du matériel. Nous vous recommandons d'être vigilant. Le Cyber Azerty Club se décharge de la responsabilité de tout vol de matériel durant la manifestation. Si une personne est surprise en train de voler du matériel, nous nous réservons le droit de garder sa carte d'identité pendant 24h (comme la loi le précise) et d'avertir les autorités compétentes.
- Il est interdit de manipuler les équipements, tels que boîtiers électriques, switches, vidéoprojecteurs ou tout matériel se situant dans la partie réservée à l'équipe organisatrice.
- Les participants se doivent d'avoir une assurance à responsabilité civile pour tous dommages causés : matériels ou corporels.